



RICHARD LEUBERGER

## CORTAILLOD

## La fête aux voiliers en bois

Le Frihou, c'est un cotre norvégien de 7m40 dessiné il y a près de 40 ans. L'association portant le nom de ce voilier regroupe des amoureux de bateaux en bois en lien avec les trois lacs. Aujourd'hui, de 9h30 à 17h, elle organise des joutes aquatiques au port de Cortailod. /sdx

## NEUCHÂTEL

## Economies remarquables pour un projet ambitieux

D'ici 2012, la consommation énergétique du quartier Mail-Maladière-Gare, à Neuchâtel, devrait être réduite d'un quart. Une exposition fait le point sur le projet «Holistic» en cause.

FLORENCE VEYA

«Moins 23%: un quartier de Neuchâtel réduit sa consommation d'énergie.» De constat, cette affirmation est passée au stade d'exposition. Vernie hier soir au péristyle de l'Hôtel de ville, à Neuchâtel, elle fait le point sur le projet Holistic.

«D'envergure européenne, ce projet vise à harmoniser utilisation de l'énergie et environnement», indique Anne-Claude Cosandey, directrice de l'association Ecaparc, impliquée dans ce projet. Concrétisant un partenariat international entre trois villes – Dundalk en Irlande, Mödling en Autriche et Neuchâtel – le projet Holistic a débuté en 2007 pour s'achever en 2012. Il vise à réduire d'un quart la consommation d'énergie d'ici 2012. Les économies envisagées représentent 20 000 MWh, soit l'équivalent d'un million de litres de mazout.

Aussi, à mi-parcours, ses acteurs ont choisi le biais d'une exposition pour informer la population de son avancement. «En 1992, la démarche Cité de l'énergie a débuté», rappelle Christian Trachsel, délégué à l'énergie de la Ville de Neuchâtel.



«**HOLISTIC**» Ce projet a été mis en place dans un quartier représentatif de la ville et recouvrant 15% du territoire communal.

(SP)

«Avec le projet Holistic, nous sommes passés à la vitesse supérieure.» Le quartier choisi pour le réaliser recouvre environ 15% du territoire communal et, avec ses écoles, ses commerces, ses entreprises, ses infrastructures et logements, est représentatif d'une ville.

A ce jour, 40% des objectifs ont été atteints. «Pour un projet aussi ambitieux, c'est remarquable», reconnaît Christian Trachsel. A titre d'exemple, l'assainissement du chauffage à distance de la

Maladière a été réalisé à 100%, l'Ecoquartier (Conservatoire et HEG) également. La première étape de la pose de panneaux photovoltaïques sur le stade de la Maladière est effectuée, de même que l'assainissement de l'alma mater et celui du bâtiment Saars 95.

«Dans ce dernier, nous avons réalisé 70% d'économie énergétique», se réjouit Pierre Renaud, de Planair SA, coordinateur du projet Holistic. Et d'ajouter: «Pour autant, nous ne faisons pas de la sculpture sur nuage. Nous parvenons à d'in-

croyables résultats tout en utilisant des techniques usuelles.»

Soutenu par le canton qui vise à assainir son parc immobilier, ce projet se poursuit de plus belle. «Nous espérons surtout donner une impulsion aux privés pour qu'ils nous emboîtent le pas», indique Christian Trachsel. Dans le cadre de l'exposition, justement, chacun peut évaluer son émission de CO2. /FLV

Péristyle de l'Hôtel de ville: A voir dès aujourd'hui et jusqu'au 30 juin

## Kermesse du home de l'Ermitage autour de «La colline aux oiseaux»

Brocante, bouquins et tombola attendent, aujourd'hui de 10h à 16 heures, les visiteurs qui se rendront au home de l'Ermitage, à Neuchâtel. Sa kermesse annuelle s'y décline sur le thème «La colline aux oiseaux». /réd

## BEACH-VOLLEY

## Trois communes montent au filet



**SABLE FLAMBANT NEUF** Des confrontations amicales ont inauguré le terrain intercommunal de beach-volley.

(CHRISTIAN GALLEY)

Le terrain intercommunal de beach-volley a été inauguré officiellement hier soir sur les rives d'Auvernier, à l'est du débarcadère.

A cette occasion, le public a assisté à une démonstration de l'Amicale de volleyball d'Auvernier et du Volleyball-club de Colombier. A 18h30 s'est ouverte la partie officielle, suivie d'un apéritif et d'un match amical entre les autorités des trois communes.

Rappelons que le projet avait été lancé par la commune de Colombier, car elle ne disposait pas de terrain au bord du lac permettant une telle réalisation. Elle avait sollicité la participation financière des communes d'Auvernier et de Bôle. Le montant total des travaux a été réparti en parts égales entre les trois communes, soit environ 18 000 francs chacune.

La réalisation de ce projet n'a pas été une mince affaire puisqu'il a fallu, entre autres, transporter quelque 300 tonnes de sable à travers le gazon

existant. Et cela sur un sol marneux qui a nécessité un sérieux drainage pour éviter l'eau en excès.

A cela s'ajouteront des frais d'entretien annuels estimés à 1200 francs en moyenne. Ils serviront au complément de sable à effectuer tous les deux ans, au remplacement des filets usés et aux réparations relatives à d'éventuels actes de vandalisme.

Ce terrain sera accessible à tout un chacun et profitera à la jeunesse de la région, particulièrement friande de ce sport.

Deux autres projets sportifs intercommunaux sont actuellement à l'étude: un parcours mesuré dans les forêts de Bôle et Colombier, avec trois points de départ, dont un au stand d'Auvernier, ainsi qu'un skatepark sous le viaduc de Colombier.

Gageons que ce terrain, fruit de la collaboration entre ces trois communes, aboutira sur un succès populaire à long terme. /mma

## En bref

■ HAUTERIVE  
Marché aux jouets et risotto géant

L'Emulation sera présente, aujourd'hui dès 11 heures, sur la place du village où elle mitonnera son risotto pendant que les enfants tiendront un marché aux jouets. /comm

AVIS TARDIF

## Référendum du quartier du Château, Peseux

Vous pouvez encore venir signer le référendum ce samedi devant Cap 2000, de 9h à 15h.

Vous pouvez apporter les feuilles de signature chez Lidia Renzo, Château 6, 2034 Peseux.

028-631720

**Rochefort** Salle polyvalente  
Samedi 13 juin à 20h00

**Match au loto**  
avec Jackpot, tour du malchanceux, contrôle LOTO-TRONIC

**100% en bons d'achats**  
**1 ROYALE valeur 900.-**

30 tours pour 10.- / La Planche ou 6 cartes: 55.- / Illimités: 70.-  
Royale: 2.- la carte, 3 cartes pour 5.-  
Organisation: FSG Rochefort

## CRESSIER

## Mégots à l'origine de l'incendie chez Frigemo

L'incendie qui, le 26 mai, a ravagé deux entrepôts contigus de l'entreprise Frigemo, à Cressier, est «très vraisemblablement» dû à un ou plusieurs mégots de cigarette abandonnés sur place, indique un communiqué du juge d'instruction et de la police cantonale diffusé hier.

Le juge Nicolas Feuz est arrivé à cette conclusion par recoupement de nombreuses auditions effectuées par la police judiciaire avec les constatations techniques faites sur les lieux de l'incendie par la police scientifique. Oralement, le juge n'a pas pu indiquer le mécanisme exact de départ du feu. Mais il rappelle la présence, sur les lieux du sinistre, de nombreuses palettes en bois

et le fort vent qui soufflait cet après-midi-là.

Selon lui, «une vingtaine de personnes» pourraient, le 26 mai, être allées fumer près des entrepôts concernés. Et ce à l'encontre de la réglementation interne de l'entreprise, qui interdit de fumer sur le site, sauf en trois endroits dont ces entrepôts ne font pas partie. «Des fumeurs utilisaient régulièrement ce lieu», indique Nicolas Feuz. «Mais, le 26 mai, il y en a eu peut-être plus que d'habitude du fait qu'un des endroits autorisés aux fumeurs leur était interdit à cause de la conférence de presse organisée par la Fenaco à proximité.»

Ces circonstances font qu'il demeurera impossible d'identifier la ou les personnes à l'ori-

gine du sinistre», indique le communiqué. «Après l'incendie il ne reste plus grand-chose des éventuelles preuves matérielles», explique Nicolas Feuz. «Et à supposer qu'on puisse analyser l'ADN restant sur des mégots trouvés sur place et qu'on renvoie devant un tribunal les personnes ainsi identifiées, elles seraient vraisemblablement acquittées parce qu'on ne saurait pas à qui appartiendrait le mégot d'où est parti le feu.»

Informée hier des conclusions de l'enquête, la direction de l'entreprise «analysera la situation et prendra les mesures appropriées». Elle indique, par ailleurs, sur la foi de chiffres fournis par son assureur, que les dégâts au contenu des en-

trepôts atteindra «plusieurs millions de francs». Soit nettement plus que les dommages immobiliers estimés par l'Ecap à «un peu plus d'un million et demi de francs». /jmp

## Des causes techniques

Nicolas Feuz a par ailleurs indiqué hier que les causes de l'incendie du numéro 13 de la Grand-Rue de Peseux, début décembre 2008, restaient, actuellement, «indéterminées».

«Les causes sont très probablement de nature technique, et nous pensons donc que le feu n'a pas pris intentionnellement ni à la suite d'une négligence. Mais nous ignorons comment le sinistre a démarré.» Nicolas Feuz reconnaît le caractère peu satisfaisant de ce résultat, notamment pour l'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (Ecap). «Mais au moins peut-on dire que les causes de ce sinistre, contrairement au cas de Frigemo, ne sont pas de nature pénale.»

Survenu le soir du 4 décembre, l'incendie avait détruit les combles et la toiture de la maison Sergeans, construite en 1597, rehaussée en 1685 et classée en 1905. /jmp